

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
Votants	8
procuration	0

L'an deux mil vingt-trois du lundi 30 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 25 janvier 2023

### Objet

N° 23/01/10

AVENANT N°1 MARCHE  
MAITRISE D'ŒUVRE DE LA  
REHABILITATION DU REFUGE  
DE LA PIERRE A BERARD

**Présents** Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET, Madame Maryvonne ALVARD

**Absents excusés** Madame Guyonne FOURNIER  
**Secrétaire de séance** Monsieur François COUTAGNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'établissement de l'avenant n°1 pour le marché maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation du refuge de la Pierre à Bérard.

En effet, le montant des travaux initialement estimé au programme à 500 000€HT a été réévalué à 898 777€HT lors de la phase avant-projet définitif, après acceptation par la commune.

Cette augmentation a, de fait, une incidence sur la rémunération du maître d'œuvre. Conformément au cahier des clauses administratives particulières du marché et au vu des éléments évoqués, un avenant fixe le forfait définitif de rémunération du Maître d'œuvre.

Le nouveau montant du marché s'élève à 130 347,13 € H.T (+ 50 547,13 € H.T.) soit 156 416,56 € T.T.C., sachant que le taux de la mission de base passe de 13 % à 12.5 %.

Il se décline comme suit :

- Mission de base (APS à AOR) : 112 347,13 € HT (+ 47 347,13 € HT)
- Mission complémentaire OPC : 7 200 € HT (+ 3 200 € HT)
- Mission complémentaire DIA : 6 600.00 € HT (idem proposition initiale)
- Mission complémentaire URBA : 1 000 € H.T (idem proposition initiale)
- Mission complémentaire RELEVÉ 3D : 3 200 € H.T. (idem proposition initiale)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** la signature de l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE  
Madame la Trésorière de SALLANCHES

Délibération exécutoire le 20/02/2023

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affichage en mairie de Vallorcine du 22/02/2023  
Au

Le secrétaire de séance

Le Maire  
Pour copie conforme

